

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00293

Numéro SIREN : 340 747 146

Nom ou dénomination : SAGEC MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 5664

« SAGEC MEDITERRANEE »

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

EXTRAIT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT

Quatrième résolution

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 305.689,17 € qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

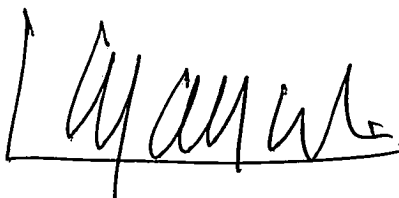
-à la distribution de dividendes	60.000,00 €
-aux réserves facultatives, le solde	245.689,17 €

	305.689,17 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Jean Christophe PARPAITE





KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Méditerranée SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2017

Sagec Méditerranée SAS

Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr - 06000 Nice

Ce rapport contient 24 pages

Référence : PL - JCL



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Méditerranée SAS

Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr - 06000 Nice
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sagec Méditerranée SAS relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de ceux-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

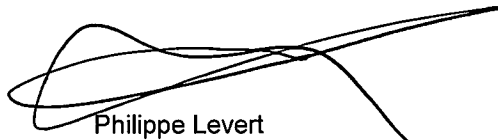
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sophia-Antipolis, le 22 juin 2018

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert
Directeur Adjoint Côte d'Azur

BILAN ACTIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

ACTIF

	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 30/09/16	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			0.32		0.34
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 150.00	1 150.00			
Fonds commercial (1)	12 195.92		12 195.92	12 195.92	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			1.35		2.61
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	158 422.39	106 881.78	51 540.61	94 029.96	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1.83		1.94
Participations	37 515.24		37 515.24	37 515.24	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	32 412.12		32 412.12	32 139.84	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	241 695.67	108 031.78	133 663.89	175 880.96	4.89
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			4.97		1.85
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)	195 289.95	5 613.46	189 676.49	66 500.00	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			90.63		91.78
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	2 571 623.21		2 571 623.21	2 224 623.81	
Autres créances (3)	885 956.16	2 380.56	883 575.60	1 077 481.85	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	19 485.26		19 485.26	21 788.63	0.61
Charges constatées d'avance (3)	14 569.38		14 569.38	31 496.37	0.88
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 686 923.96	7 994.02	3 678 929.94	3 421 890.66	95.11
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 928 619.63	116 025.80	3 812 593.83	3 597 771.62	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

12 195.92

12 195.92

BILAN PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital				
dont versé :	100 000.00	100 000.00	2.62	2.78
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves			3.42	1.13
Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	120 430.41	30 484.24		
Report à nouveau	342 551.81	342 551.81	8.98	9.52
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	305 689.17	119 946.17	8.02	3.33
SITUATION NETTE	878 671.39	602 982.22	23.05	16.76
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				

TOTAL CAPITAUX PROPRES
AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS
PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 430.13	49 758.13	0.06	1.38
Emprunts et dettes financières diverses (3)	203 958.73	199 496.95	5.35	5.55
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	156 100.37	135 907.84	4.09	3.78
Dettes fiscales et sociales	1 078 839.39	809 240.85	28.30	22.49
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	177 491.58	519 240.42	4.66	14.43
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 315 102.24	1 281 145.21	34.49	35.61

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 30/09/16	% du passif
100 000.00	2.62	100 000.00	2.78
10 000.00	3.42	10 000.00	1.13
120 430.41		30 484.24	
342 551.81	8.98	342 551.81	9.52
305 689.17	8.02	119 946.17	3.33
878 671.39	23.05	602 982.22	16.76
878 671.39	23.05	602 982.22	16.76
2 430.13	0.06	49 758.13	1.38
203 958.73	5.35	199 496.95	5.55
156 100.37	4.09	135 907.84	3.78
1 078 839.39	28.30	809 240.85	22.49
177 491.58	4.66	519 240.42	14.43
1 315 102.24	34.49	1 281 145.21	35.61
2 933 922.44	76.95	2 994 789.40	83.24
3 812 593.83	100	3 597 771.62	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

2 933 922.44

2 430.13

2 994 789.00

35 115.36

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

	Du 01/10/16 Au 31/12/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 607 368	100	4 274 862	100	1 332 506	31
Montant net du chiffre d'affaires	5 607 368	100	4 274 862	100	1 332 506	31
Production stockée	-66 500	-1	-349 880	-8	283 380	81
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 192		4 713		479	10
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	35 820	1	97 273	2	-61 453	-63
Autres produits	138 222	2			138 222	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 720 102	102	4 026 968	94	1 693 134	42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 423 608	25	1 083 010	25	340 598	31
Impôts, taxes et versements assimilés	121 030	2	83 024	2	38 006	46
Salaires et traitements	2 520 209	45	1 776 019	42	744 189	42
Charges sociales	1 127 803	20	783 242	18	344 562	44
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	30 401	1	37 472	1	-7 071	-19
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	7 994		12 800		-4 806	-38
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 231 044	93	3 775 566	88	1 455 478	39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	489 058	9	251 402	6	237 656	95
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	28 734	1	13 659		15 075	110

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

	Du 01/10/16 Au 31/12/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 596		23 302	1	-15 706	-67
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 596		23 302	1	-15 706	-67
RÉSULTAT FINANCIER	-7 596		-23 302	-1	15 706	67
RÉSULTAT COURANT avant impôts	452 728	8	214 440	5	238 288	111
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 619		2 090		-472	-23
Sur opérations en capital	41 500	1	425 000	8	-383 500	-90
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			15 000		-15 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 119	1	442 090	10	-398 972	-90
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	44 682	1	172 971	4	-128 289	-74
Sur opérations en capital	12 636		321 363	8	-308 727	-96
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 318	1	494 334	12	-437 016	-88
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 199		-52 243	-1	38 044	73
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	132 840	2	42 251	1	90 589	214
TOTAL DES PRODUITS	5 763 221	103	4 469 058	105	1 294 163	29
TOTAL DES CHARGES	5 457 532	97	4 349 112	102	1 108 420	25
Bénéfice ou Perte	305 689	5	119 946	3	185 743	155

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 3 812 593.83 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 305 689.17 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/12/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 et 20 ans |
| - Matériels et outillages | 3 et 5 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 346		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	88 799		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	72 900		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	66 025		548
		Emballages récupérables & divers	3 050		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	230 775		548
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		37 515		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		32 140		272
		TOTAL	69 655		272
TOTAL GENERAL			313 776		820

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			13 346	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			88 799	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		72 900		
		Mat. bureau, inform., mobilier			66 573	
		Emb. récupérables & divers			3 050	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		72 900	158 422	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				37 515	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				32 412	
		TOTAL			69 927	
TOTAL GENERAL				72 900	241 696	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dével.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 150			1 150
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén.	58 844	6 631		65 475
	Matériel de transport	42 647	17 618	60 264	
	Mat. bureau et informatiq., mob.	35 254	6 152		41 407
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	136 745	30 401	60 264	106 882
	TOTAL GENERAL	137 895	30 401	60 264	108 032

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des
AMORTISSABLES		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Informations financières (5)		Capital (6)		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %		Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)		Montant des cautions et avalis donnés par la société (7)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	
Filiales et participations (1)																					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)																					
1 . Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)																				
2 . Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)																				
PATRIMONIA - -		100 000		37,50		37 500		37 500		37 500		433 302		84 005		-38 252					

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au §A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	-------	-------	--	---	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017
ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	32 412		32 412
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	2 571 623	2 571 623	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	151	151	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	34 503	34 503	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	851 302	851 302	
	Charges constatées d'avance	14 569	14 569	
TOTAUX		3 504 561	3 472 149	32 412
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	14 569
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	14 569

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
- Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 571 623
Autres créances	12 065
Disponibilités	
TOTAL	2 583 688

CAPITAUX PROPRES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	010
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000	010

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2016 au 31/12/2017
ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 430	2 430		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		156 100	156 100		
Personnel & comptes rattachés		252 580	252 580		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		267 590	267 590		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	2 022	2 022		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	497 588	497 588		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	59 059	59 059		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		203 959	203 959		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		177 492	177 492		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 315 102	1 315 102		
TOTAUX		2 933 922	2 933 922		
Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
		Emprunts remboursés en cours d'exer.			
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE**Du 01/10/2016 au 31/12/2017****PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 315 102
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 315 102

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	3 740
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 272
Dettes fiscales et sociales	424 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	26 645
TOTAL DES CHARGES À PAYER	525 141

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 47 843 €.

ENGAGEMENTS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	1 010 000					1 010 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	1 010 000					1 010 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 010 000					1 010 000

21

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 607 368	4 274 862	3 111 090	3 687 782	3 065 170
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	464 124	112 469	180 369	14 442	139 031
Impôts sur les bénéfices	132 840	42 251	4 749	2 619	10 378
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	305 689	119 946	37 216	34 103	31 837
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	25 595	-49 728	138 403	-22 279	96 816
Résultat distribué (D)		30 000	10 000	10 000	12 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	46.41	11.25	18.04	1.44	13.90
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	33.13	7.02	17.56	1.18	12.87
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	30.57	11.99	3.72	3.41	3.18
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		3.00	1.00	1.00	1.20
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	38	37	32	20	25
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 520 209	1 776 019	1 551 789	1 569 970	1 240 452
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 127 803	783 242	681 388	689 256	559 867



Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAGEC MEDITERRANEE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>15</u>			
Adresse de l'entreprise <u>"Le louvre" 06000 NICE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 4 0 7 4 7 1 4 6 0 0 0 4 1</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 150	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	12 196	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	106 882	51 541
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	37 515	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	32 412	
	TOTAL (II)	BJ	BK	108 032	133 664
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ	5 613	189 676
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	2 571 623	2 571 623
Autres créances (3)		BZ	CA	2 381	883 576
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
ACTIF CIRCULANT		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	19 485	19 485
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	14 569	14 569
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 994	3 678 930
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	116 026	3 812 594
	Renvois : (1) Dont droit au bail : 12 196		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :

[Signature]

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	120 430	
	Report à nouveau			DH	342 552	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	305 689	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	878 671	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 430	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	203 959	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	156 100	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 078 839	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	177 492	
				EB	1 315 102	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	2 933 922	
TOTAL (IV)			ED			
Ecart de conversion passif *			EE	3 812 594		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 933 922	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 430	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	5 607 368	FH		FI	5 607 368
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 607 368	FK		FL	5 607 368
	Production stockée *					FM	-66 500
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	5 192
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	35 820
	Autres Produits (1) (11)					FQ	138 222
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 423 608
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	121 030
	Salaires et traitements *					FY	2 520 209
	Charges sociales (10)					FZ	1 127 803
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	30 401
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 994
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	489 058
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	28 734
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 596
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	7 596
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7 596
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	452 728

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAGEC MEDITERRANEE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 619
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	41 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	44 682
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 636
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	57 318
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-14 199
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	132 840
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 763 221
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 457 532
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	305 689
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 020
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES		3 449	
P/Soldes comptes		5 616	
Opérations abandonnées		35 616	
P/Soldes comptes			1 500
Opérations non réalisées			119
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1^{ER} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	13 346	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	88 799	KW		KX
		Matériel de transport *		KY	72 900	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	66 025	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE	3 050	LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	230 775	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	37 515	8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	32 140	IU		IV	
TOTAL IV			LQ	69 655	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	313 776	OH		OJ	
							820	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		3		4		
				1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	13 346	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	88 799	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	72 900	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	66 573	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	3 050	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	72 900	NH	158 422	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	37 515	ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	32 412	2G	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	69 927	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	72 900	ØL	241 696	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 150	PF		PG		PH	1 150					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	58 844	QE	6 631	QF		QG	65 475					
	Matériel de transport		QH	42 647	QI	17 618	QJ	60 264	QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	35 254	QM	6 152	QN		QO	41 407					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	136 745	QV	30 401	QW	60 264	QX	106 882					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	137 895	ØP	30 401	ØQ	60 264	ØR	108 032					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	5 613	6R		6S	5 613	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	12 800	6Y	2 381	6Z	12 800	7A	2 381	
	TOTAL III	7B	12 800	TY	7 994	TZ	12 800	UA	7 994	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	12 800	UB	7 994	UC	12 800	UD	7 994	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	7 994	UF	12 800				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	32 412	UV		UW	32 412		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	2 571 623		2 571 623				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	151		151				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	34 503		34 503				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	851 302		851 302				
	Charges constatées d'avance			VS	14 569		14 569				
	TOTAUX			VT	3 504 561	VU	3 472 149	VV	32 412		
	RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 430		2 430					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	156 100		156 100						
Personnel et comptes rattachés		8C	252 580		252 580						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	267 590		267 590						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 022		2 022					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	497 588		497 588					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	59 059		59 059					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	203 959		203 959						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	177 492		177 492						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	1 315 102		1 315 102						
TOTAUX		VY	2 933 922	VZ	2 933 922						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2016 au 31/12/2017

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Produites	Informations	
		Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 3 812 593.83 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 305 689.17 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/12/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 et 20 ans |
| - Matériels et outillages | 3 et 5 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |